

M. Schürr ne peut pas être prouvée, mais qu'elle est par contre facilement contredite.

Les lacunes sont peu nombreuses ; on aurait cependant aimé connaître l'avis de M. Schürr au sujet du vocalisme du catalan centre-oriental ( $e > \epsilon$ ,  $\epsilon > e$ ), qui s'explique difficilement sans la diphtongaison d'une des deux voyelles. Pour le catalan, M. Schürr mentionne (p. 78) qu'il ignore la métaphonie devant *-u* (*focum* > *foe*) contrairement à ce qui est le cas en provençal (*fuoc*), mais il n'en tire pas les conséquences : les deux langues ayant été unies jusqu'en 700 environ, la métaphonie ne devait donc dater que du VIII<sup>e</sup> siècle au plus tôt, c'est-à-dire bien après la période que suppose M. Schürr. D'ailleurs, il ne nous dit nulle part vers quelle époque s'est produite la diphtongaison par métaphonie, comme on regrette en général de voir peu d'indications chronologiques : on aurait aimé trouver des schémas attestant la chronologie relative – et même absolue – des évolutions étudiées.

Toutes ces considérations ne doivent cependant pas masquer les mérites des études du grand philologue : il a réussi à remettre à l'ordre du jour un problème depuis trop longtemps considéré comme résolu, alors qu'il ne l'est certainement pas ; il nous a présenté des éléments concrets de l'évolution des deux voyelles qui ne manqueront pas de servir de documentation à ceux qui auront encore la vocation de s'attaquer au problème épineux qu'est la diphtongaison ; et il a surtout, par son exemple et par sa hardiesse, donné une incitation très précieuse à reprendre ce vieux problème, à le repenser et – qui sait ? – à le résoudre. Dommage qu'il n'y ait pas réussi lui-même.

Palle Spore  
ODENSE

### Langue française

HARALD GETTRUP, HENRIK PREBENSEN, CARL VIKNER, OLE WEWER : *Gruppegrammatik. Opgaver i moderne fransk grammatik*. I. 221 pages. II. 291 pages. III. 228 pages. Københavns Universitets Fond til Tilvejebringelse af Læremidler. Akademisk Forlag, Copenhagen, 1971.

Ce nouveau manuel de grammaire française est écrit en danois et, plutôt que de le critiquer, il faut avant tout rendre compte de son contenu devant un public international auquel il n'est pas directement accessible.

Le titre en est « Grammaire en groupes. Exercices de grammaire française moderne ». Retenons d'abord le sous-titre, qui indique très clairement de quoi il s'agit : d'exercices pratiques à l'usage des étudiants des universités danoises (ou scandinaves), présentés dans trois cahiers sur lesquels les étudiants sont à même de travailler directement en introduisant dans les « blancs » qui y sont ménagés les réponses aux questions posées. Ces exercices ne peuvent par conséquent servir qu'une fois.

Le manuel a pour base de très riches matériaux d'exemples authentiques empruntés à des livres français modernes ou à des journaux. Les exemples doivent être tantôt analysés, tantôt traduits en danois, tantôt reconstruits à l'aide de transformations, tantôt complétés par des remplissages, etc. Tout cela est

excellent et pédagogique. Et les exemples sont bien choisis. Malheureusement, les auteurs ont eu la mauvaise idée d'indiquer seulement le titre des ouvrages d'où sont tirés les exemples, sans préciser les pages exactes, de sorte qu'il est impossible de travailler scientifiquement à partir de ces beaux matériaux.

Le titre proprement dit de l'ouvrage, « Gruppegrammatik », est paradoxal en danois puisque ce n'est évidemment pas la grammaire qui est subdivisée en groupes, mais les étudiants qui doivent former des groupes pour étudier la grammaire sous la direction d'un professeur. Une introduction décrit soigneusement cette démarche pédagogique : nombre des participants, six de préférence, répartition des leçons entre exercices individuels, groupes et discussions plénières, etc. C'est probablement une bonne idée de donner des indications aussi précises puisqu'il s'agit d'une nouveauté pédagogique, mais il va de soi que chaque professeur se servant de ce système pourra l'adapter à sa convenance.

Pour ce qui est des exercices individuels, les cahiers donnent, très naturellement, des solutions, mais ils en fournissent aussi pour le travail en groupes, ce qui me paraît beaucoup plus discutable, ce travail devant être dirigé, selon la description même du manuel, par un professeur, qui pourrait lui-même proposer les solutions possibles et, dans bien des cas, des solutions autres que celles choisies par les auteurs. Sans ces solutions, nous aurions affaire à un livre d'exercices très pratique où il n'y aurait pas grand-chose à reprendre parce qu'on pourrait l'employer de multiples manières.

Avec les solutions, le livre devient une sorte de grammaire, incomplète il est vrai, mais intéressante et qui, avec ses aspects nouveaux et ses points discutables, prête flanc à la critique. Ce n'est évidemment pas un exposé systématique, et l'ordre des matières traitées n'est pas raisonné. Il s'agit de dix séries d'exercices pratiques dont les professeurs et les étudiants peuvent eux-mêmes déterminer l'ordre d'emploi. Il faut toutefois remarquer que si la première série est consacrée à la morphologie des noms et des verbes, cela n'est pas sans rappeler fâcheusement l'ancienne subdivision de la grammaire en morphologie et syntaxe. Les auteurs définissent d'ailleurs très curieusement la morphologie comme l'étude des possibilités combinatoires des morphèmes (I, 23). Pour moi, c'est là la définition de la grammaire tout entière.

Ce premier chapitre invite à distinguer entre parties du discours productives (adjectifs, noms de nombre, noms propres, substantifs et verbes) et non-productives (adverbes, articles, interjections, conjonctions, pronoms et prépositions). Je crois qu'il y a là erreur de perspective, l'introduction d'un critère statistique, au demeurant douteux, dans une description systématique, par la trop grande importance attribuée aux mots d'emprunt. D'un point de vue synchronique, l'inventaire de chacune des parties du discours est limité, et, abstraction faite des combinaisons syntaxiques que représentent les mots dérivés et les mots composés, le nombre des adjectifs et des verbes est relativement restreint – ceci pour ne pas parler des noms de nombre dont la productivité tient à une composition infinie d'une dizaine de nombres cardinaux. On obtiendrait presque la même répartition en distinguant racines, fléchies (nom et verbes), et particules, dépourvues de flexion (adverbes, interjections, conjonctions, prépositions).

Les auteurs regardent la flexion comme un élément avant tout extérieur, phonétique, et ils en concluent qu'il n'y a pas de comparaison proprement dite des

adjectifs français (p. 30), puisqu'il n'y a pas, dans un mot comme *meilleur*, de flexif phonétiquement identifiable. Mais, de même qu'on peut prouver que *au* est composé de *à* + *le*, on peut, par les constructions, démontrer que *meilleur* est composé de *bon* + un flexif de comparatif. Heureusement, les auteurs reconnaissent plus loin l'existence de ces comparatifs synthétiques (p. 70), qui constituent, à mon avis, la base même de la catégorie de la comparaison en français.

Parfois, c'est même à l'orthographe que les auteurs attachent la plus grande importance. Ils placent *bon* et *gros* sous la même rubrique comme exemples d'adjectifs où le féminin est identique au masculin + une consonne finale, muette au masculin (p. 43). Mais cette consonne n'est pas toujours muette au masculin : *bon enfant*, et pas toujours la même qu'au féminin : *gros enfant*.

Sont enregistrés comme préfixes *a-* et *en-* dans *apporter* et *emporter* (p. 55), où il serait peut-être plus naturel de voir la préposition *à* et l'adverbe pronominal *en*.

À propos des suffixes ethniques, nous apprenons utilement que *-ois* n'est plus productif, tous les nouveaux adjectifs étant formés avec *-ien* : *vietnamien*, *tanzanien*, *malaisien* (p. 56).

On explique le masculin *le garde-barrière* par le masculin d'un *garde* (p. 56), en oubliant d'ajouter qu'on peut aussi avoir *une garde-barrière*. Mais le cas est beaucoup plus compliqué puisqu'en réalité *garde* est une forme verbale, comme dans *porte-plume*, et que c'est seulement à la suite d'une fausse interprétation que *garde* a été pris pour un substantif.

On enregistre comme exception que *contre-attaque* soit du féminin, bien que ce nom soit formé d'une préposition et d'un substantif (p. 57). Mais la raison en est que le substantif n'est pas le régime de *contre*, qui a ici la fonction d'épithète.

L'emploi de l'adjectif comme complément adverbial n'apparaît que dans quelques rares locutions fixes : *chanter faux*, etc. (p. 62). Or c'est en réalité un phénomène très répandu.

Bien expliqué, l'emploi de *de*, et non de *que*, après un comparatif, à savoir que dans *il a fumé plus de trente cigarettes*, il n'y a pas de comparaison entre deux termes comme dans *il a fumé plus que son frère*. (p. 70).

Pour conjuguer les verbes irréguliers en *-ir*, il suffirait de connaître quatre formes : l'infinitif, le participe passé, le présent de l'indicatif et le passé simple (p. 85). Mais comment en déduire alors que le présent du subjonctif du verbe *mourir* est *je meure* ?

Un schéma pratique du participe passé et du passé simple des verbes en *-oir* a fâcheusement placé la forme isolée *assis* entre *voulu*, etc., d'un côté et *pu* de l'autre (p. 97).

L'analyse syntaxique appliquée dans le livre fait de la périphrase passive un temps composé consistant en un verbe auxiliaire + un verbe principal : *j'ai été frappé par un détail* (p. 111), ce que j'ai également enseigné autrefois. Aujourd'hui je tiens pour insoutenable cette analyse d'une construction où il faut tout simplement voir le verbe *être* + son attribut.

Pour ce qui est de la place des pronoms derrière un impératif positif : *Donnez-le-moi*, etc., les trois règles suivantes sont indiquées : 1° postposition, 2° place de l'accusatif devant le datif, 3° remplacement de *me*, *te* par *moi*, *toi*, qui sont expressément considérés comme des variantes toniques (!) conjointes (!) de *me*,

te (p. 123). Pour éviter cette conséquence fâcheuse, je préférerais d'autres règles, mais également au nombre de trois : 1° postposition, 2° emploi des formes conjointes de la troisième personne : *le, la, les, lui, leur*, mais des formes disjointes de la première et deuxième personne : *moi, toi, nous, vous*, 3° position des formes conjointes près du verbe auquel elles sont conjointes, et par conséquent devant les formes disjointes.

Traitant les mots *en* et *y*, les auteurs introduisent les termes de référence (à la réalité extérieure) et de représentation (d'une autre grandeur grammaticale) (p. 45). Je doute qu'il faille souvent faire état d'une référence à la réalité extérieure : il s'agit presque toujours d'une référence au contexte. *Combien en ont-ils ?* ne renvoie pas aux enfants réels, mais à une phrase précédente : *Ils ont des enfants*. Quant à la représentation au sens où l'entendent les auteurs, il s'agit plutôt du rôle syntaxique de *en* et de *y*, même dans l'exemple difficile de *ils en ont six*, où *en* ne représente probablement pas le simple *enfants* (cf. *ils ont six enfants*), mais, comme toujours, *de* + un nom, exactement comme dans *ils en ont beaucoup*.

A propos du sujet apparent, il est dit qu'on emploie « le plus souvent » *il* : *Il est possible de le prouver* (p. 158). Ne vaudrait-il pas mieux préciser que dans un certain niveau stylistique on dit *il*, dans un autre *ce* ? J'ai toujours tenu pour un idéal la réduction de toutes les statistiques à 100 % et à zéro %.

Dans *ce qui* et *ce que* il n'y aurait pas antécédent + pronom relatif, mais un pronom unique (p. 174), ce qui me paraît incompréhensible, puisqu'on a également *celui qui* et *ce à quoi*.

Le second volume s'ouvre sur des exercices d'analyse syntaxique. La proposition est caractérisée par l'emploi d'un *verbum finitum*, mais à ce propos, les auteurs lancent aux pauvres usagers un avertissement menaçant : « Nous n'avons pas défini la notion de proposition, nous l'avons seulement caractérisée. Cette notion ne peut pas être définie à l'intérieur de la syntaxe, celle-ci étant la description de la construction de propositions grammaticalement correctes. La syntaxe pré-suppose donc la connaissance de la définition de la proposition » (II, 36). Regrettons que la déclaration de l'oracle s'arrête là !

Les propositions subordonnées sont définies (ou seulement caractérisées ?) comme des membres de phrase composés d'un élément conjonctionnel + une proposition. Mais juste après on peut lire : « La plupart des propositions subordonnées françaises sont introduites par un membre conjonctionnel » (p. 36). Or, si l'on définit les propositions subordonnées par leur terme introducteur, comment peut-il y en avoir qui n'en aient pas ?

Une partie de ce chapitre est consacrée à la notion de *nexus*, terme introduit par Otto Jespersen et relativement inconnu en dehors du cercle des grammairiens danois et de celui des anglicistes. Je n'ai jamais compris pourquoi on ne pourrait pas se contenter du terme de proposition, qui semble y correspondre parfaitement, qu'il s'agisse d'une proposition verbale ou nominale.

En revanche, les auteurs ont eu la main heureuse en recourant à la notion de proposition pour expliquer celle d'attribut indirect (II, p. 72-73). Ce membre de phrase, qu'on trouve par exemple dans la phrase suivante, à côté d'un attribut direct : *il est encore plus petit levé qu'assis* (Mauriac, *Le Baiser du lépreux*, Poche 50), est certainement un de ceux dont l'état syntaxique est le plus difficile à établir. Les auteurs proposent, astucieusement, d'y voir une proposition elliptique,

réduite au seul attribut (direct). Voici un exemple qui pourrait servir à prouver cette thèse : *Louise rappelait à Amadéo les femmes de son pays. Brune, silencieuse, de belles mains de madone. S'il trouvait plus tard...* (Françoise Mallet-Joris, *Les Personnages*, 1961, p. 145). Dans les cas ordinaires, comme *Je me rassis, tout penaud*, la proposition elliptique serait adverbiale, analyse pour laquelle les auteurs apportent comme un argument tout à fait convaincant l'emploi courant de conjonctions devant les attributs indirects : *elle baissa les yeux, comme gênée* (Françoise Mallet-Joris, *ib.*). Or, la conséquence en est, et c'est la seule chose à ajouter au raisonnement des auteurs, qu'il existe bel et bien des propositions subordonnées non-introduites : *Je me rassis, tout penaud*, ce qui ouvre une voie à l'analyse de phrases telles que : *Demandait-on quelque chose, aussitôt vingt personnes accouraient pour l'offrir* (Dutourd, *Les taxis de la Marne* 92) ou *Il n'a plus faim, tant il a mangé de gâteaux*.

La différenciation entre interrogatives indirectes et propositions relatives indépendantes est chose délicate. Nous apprenons que *ce qu'il veut* est une interrogative dans *il sait ce qu'il veut*, parce qu'on peut aussi employer *il sait* dans *il sait pourquoi il le veut* ou *il sait comment il le veut* (II, 104). Mais qu'est-ce qui s'oppose à voir également dans les propositions introduites par *pourquoi* et *comment* des propositions relatives indépendantes ?

Dans le chapitre sur le mode, qui est très bon, les verbes de crainte sont catalogués sous la même rubrique que les verbes de sentiment (p. 131), ce qui n'est pas correct, la syntaxe modale des verbes de crainte n'étant pas identique à celle des expressions de sentiment. On peut dire *Ce que je regrette, c'est qu'il est malade* ou *c'est qu'il soit malade*, mais exclusivement *Ce que je crains, c'est qu'il soit malade*.

Dans le chapitre des auxiliaires, *monter* et *passer* sont placés sous la même rubrique que *sortir* et *rentrer* en tant que verbes tantôt intransitifs, conjugués avec *être*, tantôt transitifs, conjugués avec *avoir* (p. 167). Mais *monter* et *passer* intransitifs peuvent également apparaître avec *avoir* dans certains cas.

Le grand chapitre sur l'emploi des temps est excellent. On peut tout au plus s'étonner que, en donnant les règles sur le temps des propositions complétives après un présent et après un passé, les auteurs n'aient pas mentionné aussi le cas du conditionnel régissant une complétive, où l'emploi du présent contraste avec celui du prétérit en danois : *On croirait qu'il est saoul*.

Le troisième volume commence par le *verbum infinitum*. Notant l'emploi de l'adjectif verbal, et non du participe présent, dans des cas comme *une plage vibrante de soleil*, les auteurs avouent, en une charmante exclamation, ne rien y comprendre (III, 32). J'aime bien cette attitude, et par conséquent j'hésite un peu à envisager une explication possible dans l'équivalence avec *une plage pleine de soleil*.

Je ne comprends pas pourquoi, dans le chapitre sur l'infinitif, on a exclusivement donné des exemples de l'infinitif sujet sans *de* (III, 44), puisque l'emploi de *de* dans ce cas est si courant.

L'apport le plus original de cette nouvelle grammaire est la manière dont est décrit l'ordre des mots. En suivant dans une certaine mesure le modèle qu'a donné Paul Diderichsen de l'ordre des mots dans une phrase danoise, les auteurs proposent de réduire les phrases françaises à un schéma de quatre zones : la zone

conjonctionnelle, la zone initiale, où peuvent se placer un complément et un sujet nominal, une zone verbale, et enfin une zone rythmique libre : *Et si / les grévistes / avaient / des couteaux !* (III, 68).

Selon les auteurs, l'objet direct précède l'objet datif si leur poids est égal (III, 78), mais ne pourrait-on pas ranger cet ordre normal sous le principe général du rythme en considérant l'objet datif, introduit par *à*, comme plus lourd que l'objet direct : *Elle adressait un léger signe à son mari*.

Une autre réussite incontestable de l'ouvrage est le chapitre des négations, où l'exposé ajoute bien des précisions à nos connaissances, comme par exemple sur la place logique de la négation en français (III, 138), ou sur les différents emplois du *ne* explétif (p. 150), sur la différence d'emploi de *non*, interjection, et de *pas*, adverbe (p. 162).

J'ai étoffé ce compte rendu de remarques critiques sur la grammaire incluse dans cet ouvrage, mais il ne faudrait pas pour autant oublier que ce livre est une réserve inépuisable d'exercices qui forment une matière féconde aux études grammaticales dans nos universités.

Knud Togeby  
COPENHAGUE

JOSEPH HANSE – ALBERT DOPPAGNE – HÉLÈNE BOURGEOIS-GIELEN: *Chasse aux Belgicisms*. Fondation Charles Plisnier, rue des Palais, 47, 1030 Bruxelles, 1971, 166 p., 80 FB.

Ce petit livre est l'œuvre de trois membres éminents de l'Office du Bon Langage, organisme créé en 1961 en Belgique à l'instar de nombreuses autres commissions dont la caractéristique commune est d'agir de leur propre autorité pour la défense de la langue française, langue universelle. Ce problème de l'universalité de la langue française est un mythe de longue haleine. Il fait son apparition déjà en 1784 lorsque Antoine de Rivarol publie son *Discours sur l'Universalité de la Langue Française*. Depuis, ce mythe a fait son chemin et plus récemment, il a atteint une espèce d'apothéose avec la publication de *Parlez-vous franglais ?* par Etiemble en 1964. Il faut croire que ce mythe de la pureté tient beaucoup à cœur aux grammairiens français car les efforts sont nombreux et divers. Une thèse récente de l'université d'Uppsala, *La défense organisée de la langue française* par Sverker Bengtsson (1968), nous donne un très bon aperçu de cette véritable croisade entreprise pour sauvegarder la langue française. Reste à savoir si ces efforts répétés pour endiguer les fautes ont un retentissement réel sur la langue ou bien s'ils restent lettre morte. Pour ces raisons, ce n'est pas sans un certain scepticisme que l'on aborde un ouvrage comme celui-ci.

Après avoir présenté l'Office du Bon Langage, les auteurs exposent dans le premier chapitre le but qu'ont les tenants du français universel à travers le monde : « Dans tous les pays de langue française, en Europe, au Canada, en Afrique, en Asie, des efforts persévérants se poursuivent pour préserver et enrichir la qualité du français et pour que ne s'accroissent pas, d'un pays à l'autre, l'anarchie et une opacité incompatible avec le destin d'une langue universelle. » (p. 19). Il n'y a pas à s'y méprendre, c'est une véritable *catharsis*